

Unité 12

Les organisations syndicales



- Collecte et utilisation des données personnelles nécessaires,
- en lien avec la finalité de l'utilisation.

Données collectées



Identification et contact



En lien avec la cotisation



Situation professionnelle



Les données relatives à l'appartenance syndicale sont sensibles.

Conservation des données



Durée limitée, définie en fonction de la **finalité**.

Ex : Données utilisées pour la gestion des adhérents

→ Durée adhésion + 4 ans après dernier contact en restreignant l'accès.

Sécurité et confidentialité



Information des adhérents

Possibilité d'exercer ses droits



Utilisation des données

Caractéristiques du traitement

Guide



Ressource pertinente :

Le guide à destination des organisations syndicales